



# CE Fonctions Support

Réunion du 30 janvier 2014

*Partager ce que nous en avons compris.*

## Fonctionnement du CE

### Remplacement du Président de la commission ASC :

Rappelez-vous, le Président de la commission des ASC (CFDT) avait démissionné il y a quelques semaines, surprise le nouveau candidat présentée par la CFDT est la même personne.

## Votes sur les Activités Sociales et Culturelles.

Les propositions de la CFDT qui est majoritaire au CE, avec Sud et CGT imposent leurs conditions, qui sont :

- Les tranches de QF : Il s'agit de la reconduction des tranches de QF.

Comme à l'accoutumée des années précédentes, nous votons contre, car la connaissance des revenus familiaux des salariés ne devrait pas être la clé de répartition selon nous, mais le grade, avec un abondement en fonction des enfants à charge. N'oublions pas que c'est une information sensible qui peut être utilisée contre chaque salarié en cas de plan social.

- Le budget prévisionnel 2014 : Un tableau de répartition sur les grandes thématiques est au vote, soit 3 167 740€ à répartir.

Nous votons également **CONTRE** ce budget car sa structure (la répartition sur les différentes prestations) et sa philosophie ne correspondent pas à notre doctrine du « carré magique » ou la libre disposition de la somme attribuée en début d'année par le salarié. Cet éclatement sur plusieurs bouquets ou packs avec des critères d'attribution que les salariés ne comprennent pas toujours surtout quand l'accès à l'information est « délicate » ne fait pas l'unanimité des salariés.

Le vote faisant apparaître une égalité des voix exprimées 7 voix pour et **7 voix CONTRE** ce budget (la CGT s'abstenant) ne peut pas être mis en œuvre.

Une interruption de séance est réclamée par trois OS. Plusieurs élus demandent que les élus revotent à nouveau et parviennent à obtenir 8 voix contre 7 pour un revote. A la reprise de séance la CGT se joint au vote POUR ce budget ce qui donne cette fois ci le résultat inverse 8 Pour et 7 CONTRE. Nous regrettons ce déni de vote car le strict respect du premier vote (7 contre 7) aurait conduit les deux parties à négocier pour établir un programme commun de gouvernance du budget des Activités Sociales et Culturelles de plus de trois Millions d'euros. Nous pensons que les salariés auraient profité de cette situation de consensus. Mais cela ne sera pas ...

- Les 2 bouquets :

**Bouquet Vacances** (remboursement sur factures) et chèques vacances sans épargne (la commande doit parvenir avec le 30 juin 2014). Les tanches concernées seront communiquées sur le site du CE. 8 voix POUR et **7 voix contre**

### **Bouquet SPORT PASSION CULTURE ET BILLETERIE**

T1 320 EUROS - T2 (QF 5 à 14) 240 euros => Nous votons CONTRE : soit **7 contre** et 8 voix Pour.

## Déménagement du site de Strasbourg

Ce projet qui est en chantier depuis plusieurs mois passe à l'étape de mise en œuvre. Notre division des FS est concernée par les salariés du CSRH (transféré vers le site de Wodli). L'objectif est de libérer le site en 2015. Le propriétaire récupérera ses locaux à cette date après remise en état du bâtiment.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-orange.org>

### **Vos correspondants CFE-CGC :**

Frédéric ANDREANI - Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIERE  
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN - José DIAS - Dominique DUBRAY - Paul FABRE - Laure FALEMPIN  
Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique LEFORTIER – Nicole MERI  
Monique MANGIONI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY  
Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC

Ce site caractérisé par d'anciens locaux techniques était difficilement réaménageable. Il était donc plus cohérent de rechercher un autre site pour loger les salariés pour leur fournir de meilleures conditions de travail. De plus les équipes de l'Agence Entreprise seront logées sur le même site.

Le projet consiste à relocaliser les CSRH sur un site ainsi que les 3 autres grands services actuellement logés sur d'autres sites. Le projet prévoit un accompagnement des salariés à l'arrivée sur le nouveau site (visites avant, etc).

Les CHSCT concernés ont eu une première information sur le projet et seront consultés en Mai-Juin pour donner leur avis de manière à avoir les avis des deux CE en Juin-Juillet. Le lancement des travaux pourrait démarrer à l'Automne. Vigilance néanmoins car l'accès aux demi niveaux n'est pas facile aujourd'hui.

## Fusion des standards téléphoniques Orange France et Orange siège

Les élus se prononcent contre l'externalisation des accueils téléphoniques et que le dossier présenté reviennent avec des éléments économiques et de gestion prévisionnelle des emplois.

Deux résolutions des élus du CE sont votées à l'unanimité.

La Direction annonce qu'elle cherche à anticiper la baisse d'activité des standards téléphoniques (-10 à -12 % d'une année sur l'autre). Ou comment je conserve en interne l'activité ?

De nombreux départs sont prévus dans les années qui viennent et c'était une opportunité du point de vue de la responsable du service de leur trouver du travail (compte tenu de la baisse d'activité).

Il apparaît donc une certaine incompréhension des deux parties, probablement du fait que ce dossier a été mal présenté dans sa formulation, sans aucune justification économique.

Néanmoins nous réclamons des améliorations au dossier présenté aux élus (nombres d'appels, recherche de nouvelle communication de la GPEC en particulier d'avoir une visibilité sur le métier d'accueil téléphonique).

## Point d'avancement sur le redéploiement des salariés du site de Rungis

Les équipes RH viennent faire un point d'étape sur l'avancement du redéploiement des salariés du site de Rungis suite à la disparition de ce site de logistique.

Orange Avenir accompagne chaque salarié panorama des métiers et atelier CV

Cabinet ARIMA spécialisé mais ouvert à tous pour ce projet.

Cabinet Ergonescence (pour l'ergonomie).

## Projet d'évolution de la DIG

Les objectifs sont de maintenir les coûts de l'immobilier, d'anticiper les effets de la pyramide des âges (l'âge moyen est de 54 ans et prévisions de départs importants), de rationaliser l'exploitation des surfaces disponibles qui doivent suivre l'évolution de la baisse des effectifs globaux de Orange.

4 grands changements :

- Prospectives et développement ou gestion des flux (plus de 3 millions de m2)
- Création d'une direction des projets (très importants comme le projet Alleray)
- Nombreux départs prévus dans la direction GTI donc externalisation d'une partie de la technique avec des entreprises spécialisées au fur et à mesure de leurs départs. Orange assurera le pilotage des externes
- L'administration immobilière (on paye beaucoup de m2 de location ou 400 Millions de baux extérieurs, 75 Millions d'euros d'impôts fonciers)

Cela se traduira en termes d'organisation par la création de 5 directions immobilières territoriales **en remplacement des 10 UGI**

Et 4 chantiers :

- a) Fiches de postes après les fiches métiers
- b) Contrat multi technique (en créant une carte des besoins sur l'ensemble du territoire)
- c) Visibilité des effectifs par site (comme demandé par le CHSCT (fourni)
- d) Schéma directeur immobilier territorial (confronter les besoins du groupe dans une vision prospective du groupe).

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-orange.org>

### **Vos correspondants CFE-CGC :**

Frédéric ANDREANI - Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIERE  
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN - José DIAS - Dominique DUBRAY - Paul FABRE - Laure FALEMPIN  
Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique LEFORTIER – Nicole MERI  
Monique MANGIONI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY  
Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC